

SYNDICAT DU PERSONNEL ENSEIGNANT DU COLLÈGE DE SHERBROOKE

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

(41e réunion (extraordinaire))

Tenue le lundi 24 mars 1997

Ordre du jour:

1. Nomination à la présidence d'assemblée.
2. Acceptation des nouvelles et nouveaux membres.
3. Adoption de l'ordre du jour.
4. Adoption du procès-verbal du 12 mars 1997.
5. Négociation : état de la situation.
6. Action.

Présences : 170 membres.

1. NOMINATION À LA PRÉSIDENTE D'ASSEMBLÉE

Résolution 41.1

Il est proposé de nommer Yves Lafond à la présidence de l'assemblée.

Prop. : Martin Riou

App. : René Pelletier

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

2. ACCEPTATION DES NOUVELLES ET NOUVEAUX MEMBRES

Résolution 41.2

Il est proposé d'accepter Patrick Labrecque comme nouveau membre du SPECS.

Prop. : Denis Lamoureux

App. : René Pelletier

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Résolution 41.3

Il est proposé d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

Prop. : Alain Chevrette

App. : André Paradis

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. ACCEPTATION DU PROCÈS-VERBAL DU 12 MARS 1997

Résolution 41.4

Il est proposé d'accepter le procès-verbal du 12 mars 1997 (40e réunion) tel que rédigé.

Prop. : Denis Lamoureux

App. : Diane Lemay

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Suites :

Résolution 40.7 : Le Bureau exécutif a rencontré Monique Gagnon-Tremblay. Mme Malavoy a accordé une brève entrevue téléphonique. Claude Boucher a décliné l'invitation.

5. NÉGOCIATION : état de la situation

Jean Lacharité et Martin Riou présentent l'état du dossier.

ATTENDU les engagements du gouvernement en matière d'emploi lors du dernier sommet socio-économique;
ATTENDU les engagements du gouvernement du P.Q. et de Lucien Bouchard, lui-même, à l'effet qu'il est nécessaire d'investir en éducation;
ATTENDU les conclusions des États généraux de l'éducation;
ATTENDU la lourdeur de la tâche actuelle;
ATTENDU la nécessité de hausser le taux de réussite;
ATTENDU la nécessité de maintenir la qualité des services en éducation;
ATTENDU nos objectifs syndicaux en matière d'emploi;
ATTENDU la concession FNEEQ de 144 ETC lors de la dernière ronde de négociation;

Résolution 41.5

Il est proposé que le B.E. recommande que l'Assemblée générale exige du gouvernement du Québec d'amender la Loi 104, notamment pour les profs de cégep FNEEQ, dans le sens d'une reconnaissance des économies systémiques entraînées par le programme de retraite, d'une reconnaissance de la baisse de clientèle et de toutes autres économies prévisibles et d'envisager une éventuelle contribution salariale afin de préserver nos emplois, d'éviter toute hausse de la tâche et la détérioration des services publics.

Prop. : Marie Théoret

App. : Yves Groleau

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

ATTENDU les engagements du gouvernement en matière d'emploi lors du dernier sommet socio-économique;
ATTENDU les engagements du gouvernement du P.Q. et de Lucien Bouchard, lui-même, à l'effet qu'il est nécessaire d'investir en éducation;
ATTENDU les conclusions des États généraux de l'éducation;
ATTENDU la lourdeur de la tâche actuelle;
ATTENDU la nécessité de hausser le taux de réussite;
ATTENDU la nécessité de maintenir la qualité des services en éducation;
ATTENDU nos objectifs syndicaux en matière d'emploi;
ATTENDU la concession FNEEQ de 144 ETC lors de la dernière ronde de négociation;

5. NÉGOCIATION : état de la situation (suite)

Résolution 41.6

Il est proposé que l'Assemblée générale condamne les politiques néolibérales du gouvernement du P.Q..
Prop. : Lorraine Jobin
App. : André Paradis

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6. ACTION

Le Bureau exécutif demande à tous les membres d'intensifier la grève du zèle et de ne réaliser que les tâches directement reliées à l'enseignement.

Jocelyne Lacasse fait rapport des démarches faites suite au mandat donné par l'Assemblée générale du 12 mars à l'effet d'exiger que la Commission des études fasse une étude d'impacts pédagogiques des coupures budgétaires.

Une réunion de la C.E. aura lieu le 25 mars 1997.

Résolution 41.7

Il est proposé que l'Assemblée générale reçoive le rapport des profs membres de la C.É. sur les impacts pédagogiques des coupures budgétaires.
Prop. : Denis Lamoureux
App. : Yves Groleau

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

Denis Lamoureux propose la levée de l'Assemblée.

Martin Riou, président

Jean Lacharité, secrétaire